

NOUVELLES

DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

JUIN 2017 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DES 21 JUIN et 27 JUIN 2017



RÉUNION DU 21 JUIN 2017 (2017-6-AG)

NOMINATION

Comité exécutif de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a nommé **M. Jean-Pierre Ouellet**, recteur de l'UQAR, au Comité exécutif pour la période du 2 juillet 2017 au 30 avril 2018.

Rectorat de l'UQAM

Dans le cadre du processus en vue de la désignation d'une personne pour assumer le rectorat de l'UQAM et en vertu du *Règlement des procédures de désignation de l'UQAM*, l'Assemblée des gouverneurs a nommé **Mme Johanne Jean**, au comité de sélection de l'UQAM en remplacement de Mme Sylvie Beauchamp, et ce, à compter du 2 juillet 2017, date à laquelle Mme Jean sera présidente de l'Université du Québec.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Prix d'excellence 2017 de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a attribué les prix d'excellence 2017 en enseignement, en recherche et création ainsi qu'en gestion. Ces prix seront décernés aux lauréats au cours d'une réception officielle pour souligner la rentrée universitaire 2017-2018 qui se tiendra le 30 août prochain. Ces

marques de reconnaissance soulignent la contribution exceptionnelle des professeurs et des cadres des établissements du réseau de l'Université du Québec. Pour connaître les lauréats des années précédentes, veuillez cliquer [ici](#).

Concours vidéo de l'Université du Québec : 13 000 \$ en prix remis aux étudiants du réseau

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont visionné les vidéos gagnantes du [4^e concours vidéo](#) pour les étudiants des établissements du réseau de l'Université du Québec. Ce concours est organisé par l'Université du Québec avec le soutien du Fonds UQ Médias, un fonds financé par les dix établissements du réseau.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Délivrance de diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a délivré 3 694 diplômes à des étudiants de l'UQTR (49), de l'UQAC (1 133), de l'UQAR (782), de l'UQO (936), de l'ÉTS (550) et de la TELUQ (244). Depuis la fondation de l'Université du Québec en 1968, l'Assemblée des gouverneurs et le conseil d'administration de l'UQAM, qui décerne les diplômes aux étudiants de cet établissement, ont délivré 669 722 diplômes.

Fonds de développement académique du réseau (FODAR)

Le FODAR appuie les orientations stratégiques déterminantes pour le développement des établissements du réseau de l'Université du Québec en matière de formation et de recherche. L'Assemblée des gouverneurs a approuvé la répartition de l'enveloppe 2017-2018 du FODAR comme suit :

- volet Grandes initiatives réseau : 530 000 \$;
- volet Communauté réseau : 650 000 \$;
- volet Développement institutionnel : 600 000 \$;
- prix d'excellence en enseignement et en recherche et création : 60 000 \$;
- gestion du Fonds : 83 400 \$.

Les objectifs et les modalités de chaque volet sont décrits dans le document intitulé *Fonds de développement académique du réseau (FODAR) 2017-2018* disponible à l'adresse suivante (accès réseau uniquement) : <http://www.quebec.ca/fodar/>.

Également, le bilan financier 2016-2017 du FODAR a été présenté à l'Assemblée des gouverneurs.

Ratification des résolutions de la réunion du Conseil des études (2017-2-CET) tenue le 7 juin 2017

L'Assemblée des gouverneurs a ratifié les résolutions du Conseil des études relatives à l'adoption du *Rapport périodique sur l'évolution de la programmation pour la période du 16 octobre 2016 au 19 mai 2017* ainsi qu'à la création d'un programme de baccalauréat en création 3D présenté par l'UQAT.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Guide de réalisation, de gestion et de suivi des projets d'investissements immobiliers

L'Assemblée des gouverneurs a adopté le *Guide de réalisation, de gestion et de suivi des projets d'investissements immobiliers* qui propose une vision globale de la gestion immobilière en milieu universitaire. Le document tient compte du contexte particulier du réseau de l'Université du Québec ainsi que des options et des ressources disponibles aux établissements.

Outre les informations pour les gestionnaires immobiliers, ce guide renferme de nombreuses références aux lois et règlements en vigueur dans le domaine.

Budget initial de fonctionnement consolidé 2017-2018 de l'Université du Québec et des établissements

L'Assemblée des gouverneurs a adopté le budget initial de fonctionnement consolidé 2017-2018, comprenant le plan d'effectifs, de l'Université du Québec et des établissements. Conformément à la *Loi sur l'Université du Québec*, le budget initial de fonctionnement consolidé 2017-2018 sera transmis à la ministre responsable de l'Enseignement supérieur.

